

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués du 15.3.1986

Le samedi 15 mars 1986 à 10 h. précises, Lausanne, Restaurant du Rond-Point, avenue des Bergières, à l'ouest de l'entrée sud du Comptoir. Bus N° 2.

Départ vis-à-vis de la gare CFF, devant l'Hôtel Continental. On peut garer les voitures dans les jardins du Comptoir.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (voir journal de septembre 1985, p. 338).
4. Rapport du président.
5. Finances:
 - a) comptes 1985;
 - b) rapport de la commission de vérification;
 - c) budget 1986;
 - d) désignation des sections vérificatrices des comptes 1986: Sierre, Sion, Val-de-Ruz;
 - e) fixation de la cotisation pour 1987.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal.

7. Concours des ruchers.
8. Renouvellement au comité central des mandats de MM. Albert Thiévent et Jean-Paul Cochard.
9. Election au comité central d'un délégué de la Fédération d'apiculture du canton de Fribourg en remplacement de M. Serge Monney, démissionnaire.
10. Election au comité central d'un délégué en remplacement de M. André Fournier dont le mandat ne peut pas être renouvelé (article 28 des statuts).
11. Election d'un nouveau président.
12. Vœux des sections.
13. Honorariat.
14. Propositions individuelles et divers.

A 13 heures, repas en commun, Fr. 28.50 par personne, service et café à discrédition compris (boissons non comprises).

Les délégués voudront bien remplir les bulletins pour frais de déplacement et les remettre, à l'entrée de la salle, à MM. Rosset, Girod et Thiévent. Ils seront remboursés entre 9 h. et 9 h. 45.

Pour le comité:
A. Fournier

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

ACTIFS

Réalisables

Caisse	391.26
Compte de chèques postaux	2 503.18
Banque Cantonale Vaudoise	8 311.40
Banque de l'Etat de Fribourg	10 595.75
Union de Banques Suisses	82.15
Crédit Foncier Vaudois	1 234.—
Titres	105 300.—
Annonces à encaisser	5 807.—
Actifs transitoires	44 069.40

Immobilisés

Matériel, diplômes et insignes	3 399.70
Etiquettes	364.40
Films	1.—
Bibliothèque	1.—
Appareil de projection	1.—

Total des actifs

182 061.24

PASSIFS

Fonds divers

Fonds Propagande	45 440.11
Fonds Aide à l'apiculture	24 000.—
Fonds Etude et distinctions	8 670.40
Fonds Assurance vol et déprédatation	32 908.—
Fonds Bertrand	9 361.—
Fonds Entraide	5 436.—
Fonds Dommages	18 000.—
Passifs transitoires	31 800.—

Fonds propres

Capital au 1.1.1985	43.98
Augmentation du capital	6401.75

Total des passifs

182 061.24

Etat des titres

Le relevé des titres portant le dossier N° 700'240 comporte les valeurs suivantes au 31 décembre 1985

	Valeur nominale
Fr. 10 000.– nominal, obligation 3½% Banque Cantonale Vaudoise 1978/93	10 000.—
Fr. 6 000.– nominal, obligation 5¼% Crédit Foncier Vaudois 1972/87 Sie 55	6 000.—
Fr. 13 000.– nominal, 5½% Eurofima Bâle 1972/89	10 000.—
Fr. 10 000.– nominal, bons de caisse 6% Banque de l'Etat de Fribourg 1982/87	10 000.—
Fr. 9 000.– nominal, obligations Eurofima Bâle 5¾% 1980/ 92	9 000.—
Fr. 5 000.– nominal, obligations 5¼% Crédit Foncier Vaudois 1972/87 Sie 56	5 000.—
Fr. 15 000.– nominal, obligations 5¼% Ville de Vienne 1977/ 92	15 000.—
Fr. 10 000.– nominal LDG, Banques Cantonales 3½% 1979/ 94 Sie 178	10 000.—
Fr. 10 000.– bons de caisse 6% BEF 1981/88	10 000.—
Fr. 5 000.– nominal, obligations 5% BEF 1981/93	5 000.—
Fr. 5 000.– Brigue, Viège, Zermatt 4% 1979/89	5 000.—
Fr. 10 000.– Eurofima 3¾% 1979/94	10 000.—
 Total valeur nominale	 105 000.—
– une part de l'Union suisse des paysans, nominal Fr. 1000.–, estimé	300.—
– deux parts du Comptoir suisse, nominal Fr. 100.–	p.m.
	300.—

Les titres suivants ont été remboursés en 1985 par anticipation:

Fr. 3000.– obligations Eurofima 5½% 1972/89

COMPTES D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1985

PRODUITS

Cotisations perçues	98 788.—
Annonces du journal	12 241.—
Abonnements	1 597.—
Subsides divers	42 299.15
Recettes contrôle du miel	1 985.—
Ventes diverses	—.
Intérêts créanciers	<u>6 020.65</u>
Total des produits	162 930.80

CHARGES

Assemblée des délégués	7 587.95
Comité	5 534.—
Honoraires d'administrateur	2 500.—
Fournitures de bureau	1 405.15
Impôts	737.65
Primes AVS	340.—
Frais de ports	560.10
Frais de téléphones	243.10
Taxes de CCP	403.25
Stations d'observation / Pesées	819.65
Contrôle du miel	1 951.65
Assurance RC	4 720.80
Frais de la bibliothèque	1 857.95
Journal suisse d'apiculture	70 008.—
Cotisations à charge	3 605.—
Frais bancaires	148.85
Frais de comptabilité et révision	1 849.—
Aide à l'apiculture	<u>52 256.95</u>
Total des charges	156 529.05

RÉCAPITULATION

Total des produits	162 930.80
Total des charges	<u>156 529.05</u>
Bénéfice de l'exercice	6 401.75

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

BUDGET DE L'EXERCICE 1986

Dépenses

Assemblée des délégués	7 500.—
Comité	7 000.—
Gérance et loyer	2 500.—
Fournitures de bureau	2 000.—
Impôts	1 100.—
AVS	250.—
Ports, téléphone, taxes CCP	1 200.—
Stations d'observations / Pesées	950.—
Contrôle du miel	2 000.—
Assurance RC	4 500.—
Frais de la bibliothèque	2 600.—
Journal suisse d'apiculture	73 000.—
Cotisations à charge	4 000.—
Frais gérance et garde	150.—
Frais divers	2 200.—
Aide à l'apiculture	<u>56 000.—</u>
	166 950.—

Recettes

Cotisations perçues	100 500.—
Annonces du journal	12 000.—
Abonnements divers	2 500.—
Intérêts des Fonds	7 700.—
Subsides divers	45 000.—
Recettes diverses	100.—
Recette du contrôle du miel	2 000.—
Surplus assurance vol	<u>—.-</u>
	169 800.—

Dépenses budgétaires 1986	166 950.—
Recettes budgétaires	169 800.—
Bénéfice budgétaire	2 850.—

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA SAR POUR L'EXERCICE 1985

Conformément à ses obligations, la Commission de vérification, composée de MM. C. Coquoz (St-Maurice), F. Juillard (Sierre) et A. Gauye (Sion), a procédé le 1^{er} février 1986 à la vérification des comptes 1985 de la SAR.

Elle a pris connaissance du rapport comptable établi par la fiduciaire Fidugère, successeur de Pierre Durniat à Lausanne, et a procédé à des contrôles des recettes et dépenses par sondages. Aucune erreur n'a été décelée. La comptabilité est très bien tenue et

la commission recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes qui présentent un total du bilan de **Fr. 182 061.24** et un bénéfice d'exploitation de **Fr. 6401.75**.

Elle remercie l'administrateur-caissier pour la bonne tenue des comptes présentés.

Sion, le 1^{er} février 1986.

Pour la section de St-Maurice :

C. Coquoz

Pour la section de Sierre :

J. Juillard

Pour la section de Sion :

A. Gauye

VÉTÉRANS SAR: 60 ANS DE SOCIÉTARIAT ET PLUS

INVITATION

Les vétérans SAR qui, en 1986, auront soixante ans de sociétariat et plus, sont invités à se joindre aux délégués des sections qui, le 15 mars, assisteront à l'assemblée des délégués à Lausanne.

Les présidents de section sont invités à faire le nécessaire auprès de ces anciens pour que le plus grand nombre possible assiste à nos délibérations.

La SAR se fera un plaisir d'offrir le repas de midi à ces apiculteurs méritants.

Société romande d'apiculture
Le préposé aux vétérans :
Albert Thiévent